Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215601634-20260402-DCM20260402_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 25 mars 2026

Date d'affichage : 25 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de PLOËRDUT, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean Luc GUILLOUX, Maire.

Présents : M. GUILLOUX, Mme VOLA, M. SCRAIGN, Mme PLASSE, M. FOUILLÉ, M. NICOLAS, Mme RUYET, Mme EZANIC, M. GUILLEMOT, Mme LE MER, M. BROUSSOT, Mme ACHARD, M. ROUDAUT-DESFORGES, M. RÉTY, Mme PLANQUE.

Secrétaire : Monsieur Julien GUILLEMOT

DCM2026-04-02-13 : COMMISSIONS COMMUNALES : Création et désignation des représentants

Vu l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les commissions créées à l'initiative du Conseil Municipal doivent être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle. La loi ne fixant pas de méthode particulière pour la répartition des sièges de chaque commission, le conseil municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition de l'Assemblée.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de constituer les commissions municipales ci-dessous et d'en élire les membres en respectant le principe de la représentation proportionnelle :

- **Commission « Finances »**
- **Commission « Communication, Animation, Culture, Vie associative et Médiathèque » :**
- **Commission « Personnel, Travaux, Urbanisme, Réseaux numériques » :**
- **Commission « Affaires sociales, scolaires et Jeunesse » :**
- **Commission « Voirie, Environnement et Agriculture » :**
- **Commission d'appel d'offres**
- **Commission « Sécurité et prévention des risques »**

Considérant que Monsieur le Maire est Président de droit de chaque commission,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215601634-20260402-DCM20260402_13-DE

Décide de créer les commissions communales suivantes et d'en désigner ses membres :

- **Commission « Finances » : Monsieur Jean Luc GUILLOUX**

  Madame Lucille PLASSE, Monsieur Laurent FOUILLÉ, Monsieur Loïc SCRAIGN, Monsieur Alain RÉTY, Madame Christelle PLANQUE,

- **Commission « Communication, Animation, Culture, Vie associative et Médiathèque » : Adjointe déléguée : Madame Corinne VOLA**

  Madame Sonia RUYET, Madame Pauline EZANIC, Monsieur Julien GUILLEMOT, Monsieur Yannick BROUSSOT, Monsieur Stéphane ROUDAUT-DESFORGES,

- **Commission « Personnel, Travaux, Urbanisme, Réseaux numériques » : Adjoint délégué Monsieur Loïc SCRAIGN**

  Madame Pauline EZANIC, Madame Christelle PLANQUE, Madame Emilie LE MER, Monsieur Yannick BROUSSOT,

- **Commission « Affaires sociales, scolaires et Jeunesse » : Adjointe déléguée Madame Lucille PLASSE**

  Madame Sonia RUYET, Madame Lauriane ACHARD, Monsieur Stéphane ROUDAUT-DESFORGES, Madame Emilie LE MER,

- **Commission « Voirie, Environnement et Agriculture » : Adjoint délégué Monsieur Laurent FOUILLÉ**

  Monsieur Yannick NICOLAS, Monsieur Julien GUILLEMOT, Monsieur Alain RÉTY, Madame Lauriane ACHARD,

- **Commission d'Appel d'offres**

TITULAIRES	**SUPPLÉANTS**
- Madame Sonia RUYET	- Madame Corinne VOLA
- Madame Lucille PLASSE	- Monsieur Laurent FOUILLÉ
- Madame Pauline EZANIC	- Monsieur Alain RÉTY
- Monsieur Yannick BROUSSOT	- Monsieur Yannick NICOLAS

- **Conseiller en charge de la Sécurité et Prévention des risques**

  Monsieur Yannick NICOLAS

Certifié exécutoire

au vu de la transmission en Sous-préfecture
le :
Publié ou notifié le :

Fait et délibéré les jour, mois an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,
JL. GUILLOUX

MAIRIE de PLOERDUT * 56 (Morbihan) *